

Communiqué

Le Crédit Social des Fonctionnaires vient en aide aux fonctionnaires victimes des inondations des départements du Loiret, du Cher, de l'Indre, d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher

Orléans, 9 juin 2016 – L'association Crédit Social des Fonctionnaires apporte son soutien à tous les fonctionnaires et assimilés fonctionnaires, leurs ascendants et collatéraux, qui sont victimes des inondations dans les départements du Loiret, du Cher, de l'Indre, d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher.

Un financement ***Solidarité Inondation au taux de 1%**** leur est spécialement destiné.

Ce prêt d'un montant de 1 500 € remboursable sur 24 mois à 1% TAEG (Taux Annuel Effectif Global hors assurance facultative) permettra aux sinistrés de se ré-équiper ou d'entreprendre les travaux nécessaires à la réhabilitation de leur logement. Il est valable jusqu'au 15 juillet 2016.

Les personnes intéressées doivent **prendre rendez-vous en appelant le 02 38 42 21 20** (du lundi au samedi de 8h30 à 9h).

Toutes les équipes du Crédit Social des Fonctionnaires sont mobilisées pour étudier en priorité ces demandes.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901 créée en 1955 par des fonctionnaires pour des fonctionnaires.

Son rôle est de sélectionner les services de crédit, d'assurance et d'épargne les plus adaptés aux agents des services publics.

Promouvoir les intérêts de ses adhérents est au centre de l'action du CSF depuis 60 ans.

L'association CSF est ouverte à tous les agents des services publics, en activité ou retraités, comme à tous les salariés de droit privé dont l'entreprise bénéficie, même partiellement, d'une participation de l'Etat.

* Ce financement Solidarité Inondation à 1% est sous réserve d'acceptation du prêteur SEDEF, partenaire de CRESERFI, la société de financement du CSF.